

FCP (Fonds Commun de Placement)  
de droit français

OPCVM relevant de la  
Directive 2009/65 CE

# OFI INVEST ESG MULTITRACK

## Rapport semestriel au 30 juin 2023

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**



**Ofi invest Asset Management**

Siège social : 22 Rue Vernier – 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 335 133 229

**ofi invest**  
Asset Management

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds Ofi Invest ESG MultiTrack n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

## État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	677 833,57
Autres actifs détenus par l'OPC	166 304 039,99
Total des actifs détenus par l'OPC	166 981 873,56
Comptes financiers	-415 351,13
Instruments financiers et Dettes	-2 096 098,06
Total des passifs	-2 511 449,19
<b>Valeur nette d'inventaire</b>	<b>164 470 424,37</b>

## Evolution de l'actif net

	30/06/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
<b>ACTIF NET</b>						
en EUR	164 470 424,37	162 187 246,82	163 800 175,49	78 243 835,28	39 120 962,97	20 047 454,71
<b>Nombre de titres</b>						
Catégorie de parts R	801 006,2505	836 510,3639	683 983,1161	296 809,4339	114 278,7134	75 449,6342
Catégorie de parts OFI CONVICTIONS A	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N	277 813,2501	275 163,6409	249 535,2989	236 401,7711	212 687,6095	114 343,6174
Catégorie de parts RF	2 712,5000	12 087,2833	9 200,5500	1,0000	1,0000	1,0000
Catégorie de parts R USD	5 829,7915	7 091,2461	8 710,3315	2 827,8942	230,7826	169,2911
Catégorie de parts IC	10,0000	10,0000	10,0000	-	-	-

## Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
<b>Valeur liquidative unitaire</b>						
Catégorie de parts R en EUR	163,52	155,09	187,88	168,78	149,70	130,45
Catégorie de parts OFI CONVICTIONS A en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	117,38	110,73	132,67	117,88	103,40	89,13 <sup>(1)</sup>
Catégorie de parts RF en EUR	116,71	110,43	133,16	119,03	104,75	90,63 <sup>(2)</sup>
Catégorie de parts R USD en USD	103,97 <sup>(3)</sup>	96,49 <sup>(4)</sup>	124,61 <sup>(5)</sup>	120,51 <sup>(6)</sup>	98,11 <sup>(7)</sup>	87,12 <sup>(8)(9)</sup>
Catégorie de parts IC en EUR	96,83	91,58	110,30 <sup>(10)</sup>	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>						
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI CONVICTIONS A en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R USD en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-	-

## Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitalisation unitaire</b>						
Catégorie de parts R en EUR	-	-11,74	-5,80	7,24	6,10	36,77
Catégorie de parts OFI CONVICTIONS A en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-7,05	-2,69	5,73	5,28	-4,73
Catégorie de parts RF en EUR	-	-7,79	-3,43	5,47	5,09	-5,08
Catégorie de parts R USD en EUR	-	-6,89	-3,43	3,81	3,52	-3,98
Catégorie de parts IC en EUR	-	-6,35	-2,71	-	-	-

(1) La catégorie de parts N a été créée le 11/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(2) La catégorie de parts RF a été créée le 02/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(3) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 95,30.

(4) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 90,41.

(5) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 109,58.

(6) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 98,49.

(7) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 87,40.

(8) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 76,21.

(9) La catégorie de parts R USD a été créée le 14/05/2018 avec une valeur nominale de USD 100,00, contrevalorisée à EUR 83,55.

(10) La catégorie de parts IC a été créée le 15/01/2021 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

## Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	97,86	96,39
OPC à capital variable	97,86	96,39
AMUNDI INDEX SOLUTIONS S&P 500 ESG UCITS ETF C	10,17	10,01
AMUNDI INDEX SOLU SICAV AM I MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI PBA	2,77	2,72
AMUNDI INDEX SOLUTION MSCI EMU ESG LEADERS SELECT	6,47	6,38
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AM INDEX MSCI EMU SRI	2,39	2,35
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI INDEX MSCI EURO SRI PAB	0,78	0,77
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI INDEX MSCI EURO SRI PAB	4,15	4,09
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI INDEX MSCI USA SRI PBA	3,71	3,65
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI INDEX MSCI USA SRI PBA	1,89	1,86
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV ETF	2,09	2,05
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV MSCI EUROPE ESG LEADERS ETF	1,35	1,33
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SP 500	1,86	1,83
BNP PARIBAS SIACV MSCI CHINA SELECT SRI S SERIES	0,89	0,88
I SHARE IV PLC MSCI JAPAN SRI EUR HEDGED UCITS ETF	7,06	6,95
I SHARES II PUBLIC LIMITED COMPANY ESG UCITS ETF	7,77	7,65
I SHARES IV PLC UCITS ETF	11,38	11,21
ISHARES EURO CORP BOND ESG UCITS ETF	7,28	7,17
ISHARES II PLC ACCUM SHS EUR ETF	6,65	6,55
ISHARES IV PLC ISHARES MSCI USA SRI UCITS ETF	8,51	8,39
ISHARES MSCI EM SRI UCITS ETF	2,15	2,12
OFI INVEST ESG LIQUIDITES	0,89	0,87
OFI INVEST ESG MONETAIRE	7,70	7,58
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	53 650 021,89	59 329 234,07
OPC à capital variable	53 650 021,89	59 329 234,07